



AERO-CLUB
Anancy Haute-Savoie
Anancy-Meythet
60 rue de l'Aérodrome
Tél : 04 50 22 04 25 Fax : 04 50 22 70 81

LA FEUILLE VOLANTE

Organe bimestriel d'information de l'AERO-CLUB Anancy Haute-Savoie
74960 MEYTHET

2005 N°46

MARS - AVRIL

LE MOT DU PRESIDENT

Chères amies pilotes, chers amis pilotes,

La météo difficile de ce premier trimestre nous laisse en retard sur les heures que nous espérons pour ce début d'année, mais il faut croire fermement que les beaux jours vont revenir et que vous, membres du Club, reprendrez sans tarder le manche.

Nous possédons une flotte d'appareils performante qui nous permet de pratiquer aussi bien le vol local que les voyages, mais sans doute, certains pilotes brevetés ressentent, qu'après plusieurs semaines voire quelques mois d'inactivité, qu'il est difficile de reprendre le vol.

Ceci peut conduire des pilotes à délaisser cette activité, parfois définitivement, malgré de lourds efforts financiers consentis pour obtenir une licence de pilote. Notre Club, comme bien d'autres, connaît invariablement un « turn-over », chaque année, d'une bonne trentaine de ses pilotes (sur 180 membres en moyenne) !!

Domage quand même me direz-vous ?

Nous proposons donc aux pilotes brevetés (BB ou PPL) qui le souhaiteraient de revoler avec un instructeur, **la première heure d'instruction leur étant offerte par le Club.**

Vous pourrez vous adresser indifféremment à Lucien Janssoone, Jean-Pierre Giraud, Jean-Pierre Laphin ou Serge Beconcini.

Cette disposition restera valable jusqu'au 30 juin 2005.

Je vous invite également à vous inscrire aux animations proposées par le Club et qui vous permettront de rencontrer d'autres pilotes désireux de voyager ou plus modestement de faire un vol local dans le Massif.

Le 28 mai prochain je vous invite à venir nombreux à la « journée de travail du Club » qui demandera un peu de monde pour réaliser des travaux d'entretien au Club-House et à ses abords. Le Club offrira en fin de journée un repas à tous les participants (brochettes). Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur la liste de tâches qu'Elodie tient à jour.

N'oubliez pas non plus la « journée portes ouvertes » qui aura lieu le dimanche 5 juin prochain : nous avons aussi besoin de votre participation.

Bons vols à toutes et à tous

Michel AYOUB
Président



LA RUBRIQUE DES HONNEURS.

Bravo aux nouveaux brevetés :

Ont réussi au PPL :

Chaine Jérémie PPL
Germain Frédéric PPL
Virot Emmanuel PPL

INFORMATIONS OFFICIELLES

La METEO

Du 01/03/2005 au 30/04/2005

29 jours de beau temps.
16 jours de temps moyen.
16 jours de mauvais temps
dont 6 de neige.

Les Heures de Vol

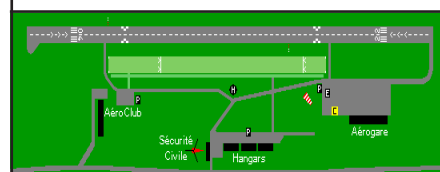
Du 01/03/2005 au 30/04/2005

485 heures de vol cette année contre une moyenne de 473 heures sur les dix années précédentes soit un **gain de 12 heures.**

Pour l'année 2005 le club totalise **825 heures de vol** soit un **gain de 15 heures** par rapport à la moyenne sur dix ans.

Dans ce numéro :

Le Mot du Président	1
Informations	1
Les petites astuces de Serge BECONCINI	2
Animations	2





INFORMATIONS IMPORTANTES

Tous les Compte-Rendus des réunions du Conseil d'Administration sont affichés et rangés dans le classeur accessible à tous. Lisez-les !

La **FEUILLE VOLANTE** est l'organe d'expression de tous les membres de l'Aéro-Club.

Ecrivez vos idées et faites les passer à Gérard WINTZ qui se fera un plaisir de les insérer dans le prochain numéro.

Alors à vos plumes !... pour mieux voler

La journée « Baptêmes de l'air » pour les enfants Myopathes, prévue initialement le 11 juin 2005, est en fait avancée au samedi 21 mai 2005.

Chères Amies, chers Amis,

Cette manifestation sera analogue à notre action Téléthon de décembre 2004 et je remercie vivement les Pilotes qui se sont déjà proposés pour offrir une demi-heure d'évasion à un enfant (ou un adulte) et son accompagnant. A cet effet, le F-GOVQ et le F-GNNR seront disponibles toute la journée.

N'hésitez pas à contacter Elodie pour vous inscrire. Je vous en remercie à l'avance.

Ce sera l'occasion de nous retrouver et de faire encore des heureux, en espérant que la Météo sera au rendez-vous.

Amitiés aéronautiques

Dominique GARLASHELLI

J'aimerais créer un « Trombinoscope » qui permettrait aux pilotes de mettre un nom sur un visage et de mieux se connaître .

Le principe serait d'afficher votre photo et de mettre vos coordonnées à la disposition de chacun.

Si le projet vous semble intéressant apportez moi votre photo et les informations utiles à la réalisation de ce panneau.

D'autre par je vous rappelle que le **dimanche 5 juin** nous organisons la **Journée Portes Ouvertes** de l'Aéro-Club. Afin de mieux nous faire connaître, inscrivez vous ; toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Elodie

Adresses Internet Utiles

Service d'Information Aéro

<http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/>

Cartes VAC du SIA (format PDF)

<http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/aip/enligne/METROPOLE/AIP/VAC/index.htm>

Olivia (navigation Notams Météo)

<http://olivia.aviation-civile.gouv.fr/>

Météo France Aéronautique

<http://www.meteofrance.com/FR/aviation/index.jsp>

L'information aéronautique

<http://www.nav2000.com/>

Les petites astuces de

Serge Baccinini

Pilote IFR et Instructeur Bénévole

MONTAGNE

Je vous propose, les beaux jours arrivant, une formation en vue de l'obtention d'une qualification de site sur altiports ou altisurfaces de notre région.

Différence entre les deux ? Pendant longtemps les pilotes ont cru que les altiports avaient une piste en dur et les altisurfaces en herbe. Il n'en est rien puisque depuis peu deux nouveaux altiports Corlier près de Bourg en Bresse et La Motte Chalencon près de Gap sont en herbe.

La raison est que les altiports sont des terrains d'état et les altisurfaces sont ouvertes par arrêtés préfectoraux et nécessitent de ce fait moins d'infrastructures.

Pour les six altiports, les deux précités et Megève, Méribel, Courchevel et l'Alpe d'Huez on peut avoir une qualification de site sur chacun simultanément. Par contre ne sont autorisés que deux qualifications de site sur altisurfaces. Les titulaires d'un Brevet de Base sont uniquement autorisés sur les altiports (ce qui est déjà très bien).

Ces qualifications de site sont valables six mois et accordées par l'instructeur.

Sinon il faut passer la qualification montagne après un entraînement plus soutenu qui donne, après examen avec un testeur désigné, accès à l'ensemble des terrains à vie.

AVANTAGES DU VOL MONTAGNE

En partant d'Annecy, il permet de profiter de nos belles montagnes et d'infrastructures que nous envie les lointains pilotes comme nos amis de Brest.

- Connaissance de l'aérologie : Fronts nuageux, effets des vents, effets du soleil.
- Cheminement et orientation : Demi-tours dans les vallées, franchissements de col, obstacles naturels et artificiels.
- Qualité du pilotage quant à la tenue machine, en altitude, en vitesse, dans le tour de piste et interception du plan de descente constant en vue d'un atterrissage de précision sans possibilité de remise de gaz.

Sans entreprendre une formation montagne longue, le fait de faire quatre ou cinq heures de formation à Megève ou à Méribel vous permettra de découvrir ces techniques de vol.

Pour ce faire, nous utiliserons le VQ et NR et dans ce cas des équipes de deux pilotes peuvent se constituer, mais également les trains classiques MI et XR pour ceux qui sont qualifiés, pour les autres ce sera l'occasion de se familiariser avec ces avions si ils le souhaitent.